

ZOOM SUR LES PROJETS D'ENVERGURE DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2017

• Aménagement - Rénovation urbaine -

- . Finalisation des travaux de réhabilitation de la Cité Bruno (secteur public et privé)
- . Travaux de restructuration et mise aux normes d'accessibilité de la Mairie
- . Restructuration de la Salle Salengro
- . Aménagement de la nouvelle Ecole de Musique Rue de la Liberté (derrière le nouveau CCAS)
- . Poursuite de la rénovation des salles de classes
- . Poursuite de la rénovation des toitures des bâtiments communaux
- . Réhabilitation, après accord des Architectes des Bâtiments de France, du secteur de l'ancien Commissariat Rue Jaurès (collectif de logements)
- . Poursuite des négociations avec le service foncier de Réseau Ferré de France (RFF) pour l'extension du parking actuel de la gare
- . Isolation du sol de jeu du boulodrome rue Salengro
- . Nouvel agencement de l'aire de jeux pour enfants Square des Lilas



• Sécurité

- . Mise en place du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) dans les 4 écoles, conformément aux directives du Ministère de l'Education Nationale
- . Mise en place de caméras de vidéo-protection sur 5 sites prioritaires de la Commune
- . Amélioration de l'éclairage public 2ème phase (remplacement de 70 points lumineux par des ampoules LED)
- . Travaux de sécurisation du Stade Lesnik



• Equipement

- . Achat de matériel et outillages pour les services techniques
- . Equipement informatique pour les services municipaux
- . Poursuite du renouvellement du mobilier des salles municipales



BUDGET COMMUNAL 2017 CE QU'IL FAUT RETENIR ...

• BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

La Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à la commune par l'Etat baisse significativement depuis 2014. Il s'agit d'une perte de l'ordre de près de 300 000 € qu'il convient d'additionner aux autres dotations, également en baisse constante depuis 3 ans.

• PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

Il s'agit de la volonté politique de la Municipalité de ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire communal pour l'année 2017, sous réserve de conserver une capacité d'investissement suffisante pour mener à bien les projets essentiels.

Depuis 2011, la Municipalité a souhaité maintenir le niveau d'imposition pour les ménages ; les taux des taxes d'habitation et taxes foncières demeurent très bas au regard de ceux pratiqués dans les autres communes de l'agglomération.

• UN EMPRUNT POUR INVESTIR

L'endettement de la commune arrive cette année à échéance ; la Municipalité aura donc recours à un nouvel emprunt afin de financer une partie des investissements prévus au budget. Le reste sera auto-financé grâce aux excédents générés par la maîtrise des dépenses de fonctionnement depuis plusieurs années.

DOURGES

«en bref»



AVRIL 2017

BUDGET 2017



Edito

**Chères Dougeoises,
Chers Dougeois,**

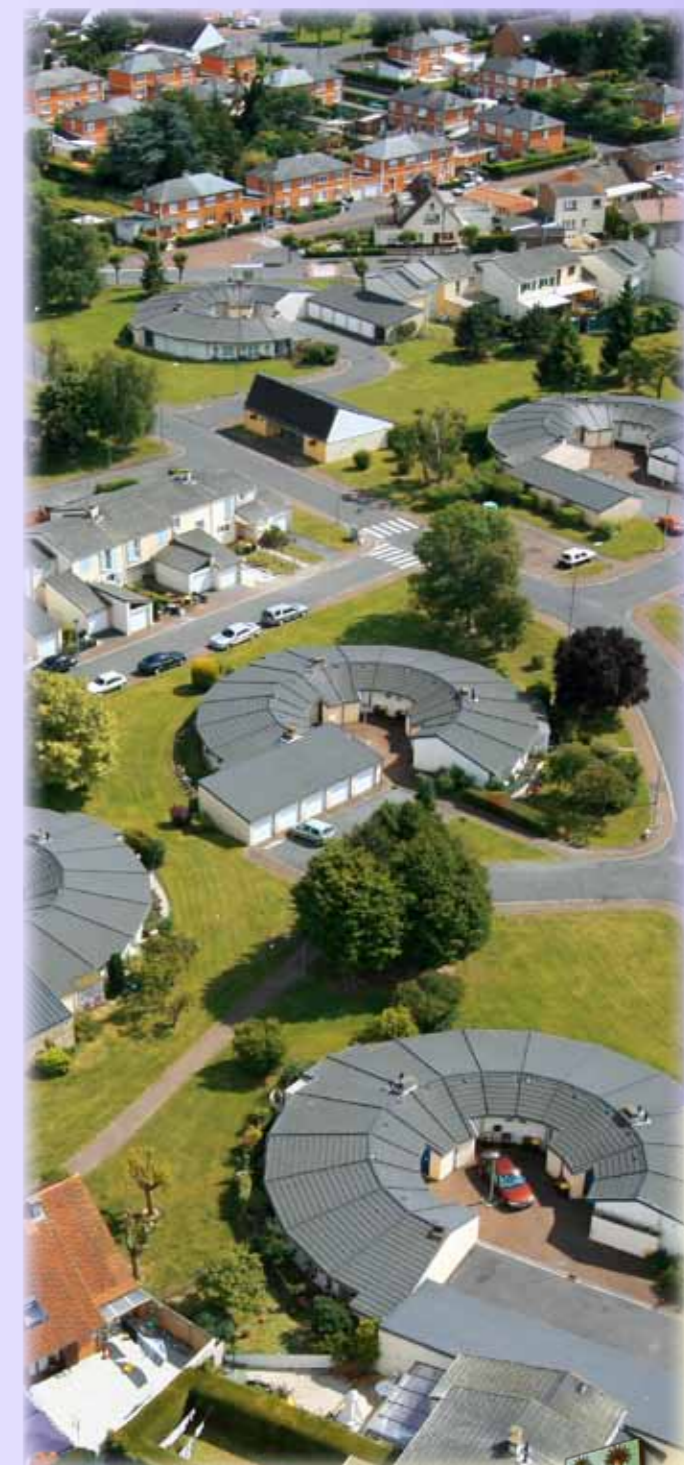
Le Conseil Municipal, réuni le 12 Avril dernier, s'est prononcé sur les orientations proposées par la Majorité Municipale et a voté le budget correspondant.

Malgré des dotations de l'Etat en baisse depuis trois années consécutives, la préparation de ce budget 2017 a été conduite en veillant à la préservation des équilibres.

Pour cette année encore, les taux de fiscalité resteront inchangés.

Ce «Dourges en Bref» vous présente les détails du budget qui nous permettra, grâce à une gestion saine et rigoureuse des finances communales, d'assurer les charges nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité, de poursuivre une politique d'investissement raisonnable mais active et ambitieuse, de continuer à soutenir les associations et de maintenir les services à la population.

**A votre écoute,
Votre Maire
Jeanne-Marie DUBOIS**



www.ville-dourges.fr

IMP Mairie de Dourges /AJES



BUDGET 2017 : PRUDENCE & AMBITION !

Le vote du budget communal marque un acte politique fort qui définit la programmation de toutes les actions menées par la municipalité. Si l'exercice budgétaire 2017 permet de poursuivre la recherche d'économies et une réelle dynamique d'investissement, il est contraint par la poursuite du désengagement de l'Etat, notamment par la diminution des dotations aux collectivités territoriales. Malgré ce contexte, le budget communal, voté au Conseil Municipal du 12 avril 2017 s'inscrit dans la continuité des valeurs de la commune : préserver la santé financière de la Ville sans augmenter la pression fiscale sur les Dourgeois, mais en continuant une ambitieuse politique d'investissement pour améliorer le cadre de vie et le quotidien de nos concitoyens.

Le budget de fonctionnement de la commune s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité des services de proximité pour les Dourgeois.

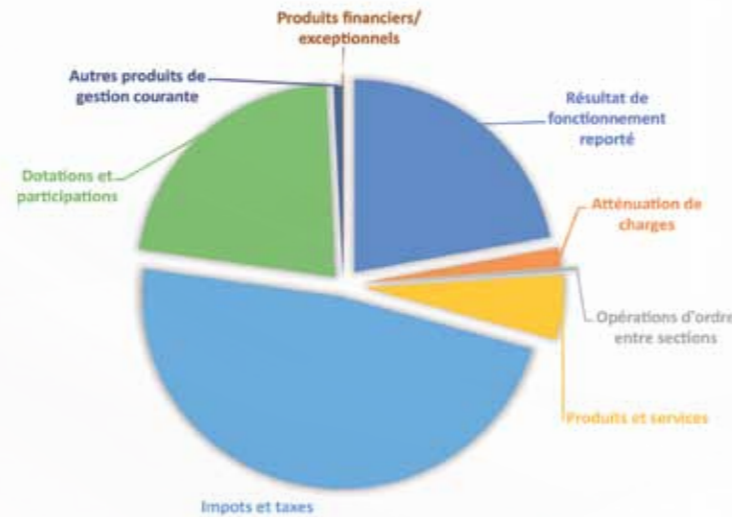
Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produits des impôts et taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (restauration scolaire, centres de loisirs, garderie, location de salles, etc.), ainsi que du résultat de fonctionnement de l'année précédente.

Le tableau et le graphique ci-dessous détaillent les recettes de fonctionnement par poste :

6 761 574,83 €

Résultat de fonctionnement reporté	1 492 009,71
Atténuation de charges	109 000,00
Opérations d'ordre entre sections	17 900,00
Produits et services	368 110,00
Impôts et taxes	3 240 037,12
Dotations et participations	1 483 494,00
Autres produits de gestion courante	46 000,00
Produits financiers/exceptionnels	5 024,00



Dépenses de fonctionnement :

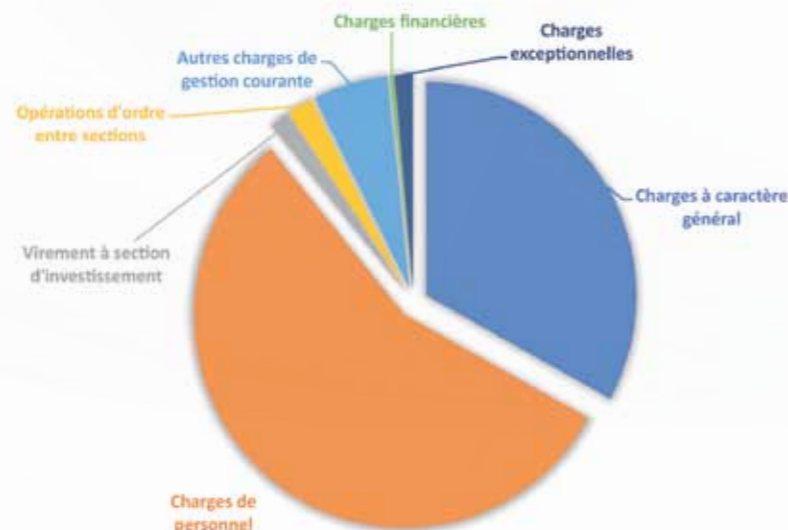
Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité, comme l'entretien des voiries, des bâtiments, les salaires du personnel, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions aux associations, etc.

La Municipalité s'emploie depuis plusieurs années à maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

Voici la traduction graphique des dépenses de fonctionnement prévues au budget 2017 :

6 761 574,83 €

Charges à caractère général	2 233 589,90
Charges de personnel	3 788 610,26
Virement à section d'investissement	100 000,00
Opérations d'ordre entre sections	135 847,69
Autres charges de gestion courante	390 000,00
Charges financières	18 126,98
Charges exceptionnelles	95 400,00



Le budget d'investissement se compose de dépenses et de recettes qui s'équilibrent. D'une part du côté des dépenses, les frais liés à la réalisation et à la restructuration d'infrastructures (bâtiments, classes, équipements municipaux, etc.), mais également le mobilier et l'équipement des différents services communaux.

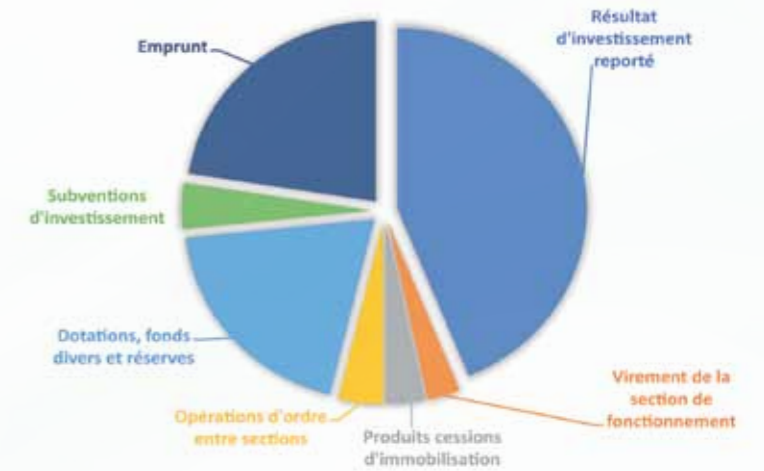
Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement se composent du Fonds de Compensation de la TVA, de la Taxe d'Aménagement, de l'épargne, des subventions, de l'excédent de l'année précédente et également de l'emprunt.

Ci-dessous sont repris les différents postes représentant les recettes d'investissement :

3 551 098,11€

Résultat d'investissement reporté	1 557 094,22
Virement de la section de fonctionnement	100 000,00
Produits cessions d'immobilisation	117 000,00
Opérations d'ordre entre sections	135 847,69
Dotations, fonds divers et réserves	695 000,00
Subventions d'investissement	146 156,20
Emprunt	800 000,00



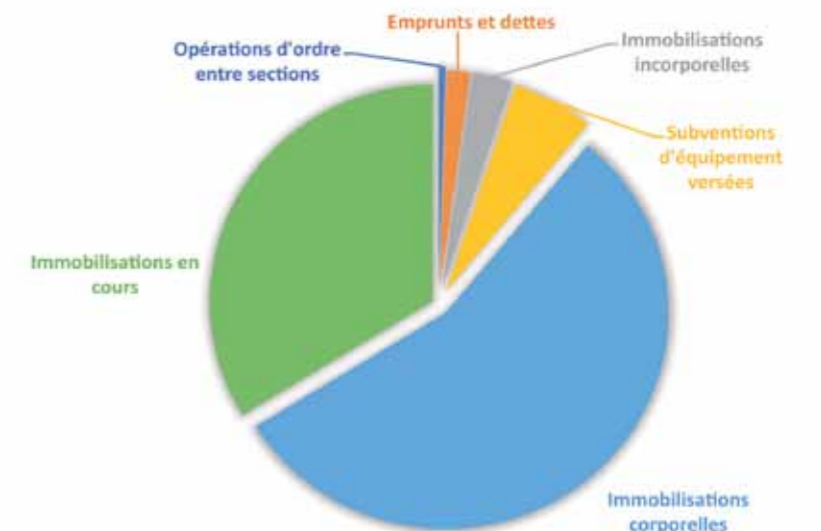
Dépenses d'investissement :

La volonté de la majorité municipale est de poursuivre l'aménagement et la rénovation de notre commune afin de répondre aux besoins des Dourgeois et de conforter l'attractivité de notre Ville.

Les dépenses d'investissement 2017 se répartissent de la façon suivante :

3 551 098,11€

Opérations d'ordre entre sections	17 860,77
Emprunts et dettes	60 144,40
Immobilisations incorporelles	101 421,20
Subventions d'équipement versées	210 277,13
Immobilisations corporelles	1 961 394,61
Immobilisations en cours	1 200 000,00



CITÉ
EN
FLEURS
VILLE DE DOURGES



NOUVELLE CITÉ BRUNO

En partenariat avec la CAHC et Maisons et Cités, la Municipalité lance un projet de fleurissement participatif de la Nouvelle Cité Bruno pour mettre en valeur le quartier.

Pour composer les jardinières et intéresser les enfants au plaisir du jardinage, des animations seront organisées le samedi 10 juin de 9h à 12h, et le mercredi 14 juin de 14h à 17h, au cœur de la cité !

Fête des Mères



le mardi 23 mai 2017 à 17h45
Inscriptions jusqu'au 19 mai 2017

Si vous remplissez l'une des conditions suivantes :

1. Avoir au moins 5 enfants à charge âgés de moins de 16 ans.
2. Avoir moins de 30 ans d'âge dans l'année et trois enfants à charge.
3. Etre veuve, vivre seule sans condition d'âge et trois enfants de moins de 16 ans.
4. Etre médaillée au titre de la famille dans l'année.



INFOS DIVERSES

Nouveau à Dourges !

SD FERMETURES
Descamps Stéphane
Menuiseries et Aluminium
Tél. : 07 70 14 20 72
5 rue Pasteur 62119 Dourges



Collecte des Vêtements

La Collecte des Vêtements a lieu le mardi matin (permanence de 9h à 11h) au Centre Paul Fasquelle. Pas de dépôt sauvage, svp.

AGENDA DOURGES

MAI - JUIN

Les rendez-vous à ne pas manquer !

MAI

1 ^{er} mai	Fête du Travail – Défilé, Réception	Salle Bruno
6,7,8 mai	Fête foraine	Place Carnot
7 mai	ELECTIONS PRESIDENTIELLES (2ème Tour)	
8 mai	Victoire 1945 – Défilé, réception	Salle des fêtes Mairie
9 mai	Parcours du cœur - scolaire	
14 mai	Banquet des Aînés	Salle Bruno
19 mai	Fête des Voisins	
21 mai	Repas Boule dourgeoise	Salle des fêtes Mairie
22 mai	Fêtes des Mères Gymnastique Volontaire	Salle des fêtes Mairie
22 mai	Inscriptions Centres de Loisirs et Centre Ados (du 22 mai au 16 juin)	
23 mai	Réception Fête des Mères	Salle d'Honneur

JUIN

3 juin	Repas Pom'd'Api	Salle Bruno
6 juin	Distribution des colis aux Aînés	Salle des fêtes Mairie
9 juin	Voyage des Aînés	
11 juin	ELECTIONS LEGISLATIVES (1er Tour)	
13 juin	Don du Sang	Salle des fêtes Mairie
17 juin	Fête des écoles « Les Palombes »	Salle Briquet
17 juin	Gala Move in Dourges	Salle Bruno
18 juin	ELECTIONS LEGISLATIVES (2ème Tour)	
18 juin	Cérémonie Appel du 18 juin 1940	Monument FFI
18 juin	Ouverture du Jubilé des 90 ans de l'Eglise St Stanislas	
18 juin	Marché aux Puces & Fête Foraine - La Napoule	Square des Lilas Parc Jean Moulin
24 juin	Feux de la St Jean & remise des prix Cours Polonais	Ecole Jules Ferry
24 juin	Fête des écoles Ferry	Salle des fêtes Mairie
24 juin	Spectacle « Les Saltimbanques »	Cantine scolaire
26 juin	Réception des enseignants	Salle des fêtes Mairie
28 juin	Fête de la Halte-Garderie « Les Coccinelles »	Ecole Bruno
30 juin	Fête des écoles Bruno primaire et maternelle	

FOOTBALL

- Le lundi 1^{er} mai - **Challenge Ottorino Di Bernardo (U12-U13)** / Stade Charles de Gaulle (Entrée gratuite)
- Le lundi 8 mai - **Challenge Albert Lempereur (U10-U11)** / Stade Charles de Gaulle (Entrée gratuite)
- Le Dimanche 14 mai - **Maxi Plateau Débutant (U8-U9)** / Stade Charles de Gaulle (Entrée gratuite)
- Le Dimanche 21 mai - **Maxi Plateau Débutant (U6-U7)** / Stade Charles de Gaulle (Entrée gratuite)
- du 2 au 5 juin - **Tournoi interrégional de football (U19)** / Stade Charles de Gaulle (Entrée gratuite)
- Le Dimanche 11 juin - **Tournoi de fin de saison (U15 à U8)** / Stade Charles de Gaulle (Entrée gratuite)



Hôtel de ville
Rue Gambetta,
62119 DOURGES

Accueil téléphonique :
03.21.69.87.00
Fax : 03.21.75.22.19

La mairie est ouverte :
Du lundi au vendredi, de 8h à 12h
et de 14h à 18h
Le samedi, de 9h à 12h
Juillet & août : services fermés le samedi.

Site internet de la ville :
<http://www.ville-dourges.fr>